



VENTE DE BOIS

Les personnes intéressées par du bois de chauffage peuvent s'inscrire en Mairie pendant les heures d'ouverture en précisant la quantité souhaitée (maxi 30 stères sous réserve de disponibilité)

du lundi 5 octobre 2026
au mercredi 4 novembre 2026

Les coupes auront lieu sur les parcelles 1u, 8b, 21a et 22u.

La commission de la forêt et des chemins ruraux se réserve le droit de modifier ces coupes en fonction de l'état sanitaire du bois sur les différentes parcelles de la commune

Prix du stère : 12 € pour les Budingeois
8 € pour les accès difficiles

Pour les personnes extérieures à la commune, une demande devra être adressée à la mairie (prix minimum 14€ / stère).

La Mairie se réserve le droit de recourir à une vente aux enchères dans le cas où le nombre de demandeurs serait trop important.

Buding, le 1er octobre 2026

Le Maire,

Alex GUTSCHMIDT

